

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **109 (1983)**

Heft 15-16

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnet des concours

Restructuration du quartier Crochetan-Cotterg, à Monthey

Résultat du concours d'idées

1^{er} prix: Fr. 15 000.—

F. Boschetti, arch. FAS/SIA,
Epalinges.

2^e prix: Fr. 9 000.—

Ch. Beck, arch., Monthey.

3^e prix: Fr. 7 000.—

Atelier d'architecture J. Chab-
bey et M. Voillat, Monthey.

4^e prix: Fr. 3 000.—

J. Longchamp et R. Froide-
vaux, arch. FAS/SIA, Lau-
sanne.

Achat: Fr. 2 000.—

Ch.-A. Meyer, P. Baechler, R.
Jordan, arch., Sion.

L'exposition a eu lieu du 1^{er} au
10 juillet 1983 et a été malheu-
reusement annoncée beaucoup
trop tardivement, ainsi que cela
devient une habitude fâcheuse de
nos collègues valaisans! Nous le
regrettons et nous reviendrons
ultérieurement sur cet important
concours.

François Neyroud

Produits nouveaux

Grundfos développe un système de pompage solaire

Grundfos lance à nouveau une
première mondiale en introdui-
sant sur la marché une pompe
immergée alimentée par le cou-
rant provenant de cellules photo-
voltaïques.

Dès aujourd'hui, ce système ré-
volutionnaire, qui transforme
l'énergie solaire en courant alter-
natif, est mis en vente dans le
monde entier. Le système de
pompage solaire Grundfos est le
seul système à courant alternatif
reconnu par la Banque mondiale
et choisi pour une installation pi-
lote.

Par l'introduction de modules
photovoltaïques, le système est
capable de fournir une puissance
électrique allant jusqu'à 1,5 kW
et la quantité d'eau pompée va
jusqu'à 250 m³ par jour. A faible
rendement, le système peut pom-
per jusqu'à une hauteur de re-
foulement de 120 m. Ce système
existe en 22 grandeurs normali-
sées.

Le système comprend une
pompe immergée Grundfos, type
SP, pour un puits de 4". La
pompe est entraînée par un mo-
teur immergé Grundfos du type
normalisé.

Le système est très simple: il se
compose de cellules photovoltaï-
ques, d'un convertisseur courant

continu/alternatif et d'une
pompe immergée. La pompe est
le seul élément transportable du
système. Le convertisseur
Grundfos a un rendement de
plus de 95%, ce qui est très élevé,
comparé aux constructions anté-
rieures.

Le système solaire Grundfos a
été développé avant tout pour les
pays ne possédant pas de réseau
électrique suffisant.

La relation entre l'énergie solaire
à disposition et le besoin en eau
a été prise en considération. Par
intensité solaire maximale, le sys-
tème rend au maximum. De
jour, l'eau est pompée dans un
réservoir d'accumulation, ce qui
permet d'irriguer à toute heure
(même de nuit).

Grundfos espère vendre ce sys-
tème solaire avant tout pour l'ir-
rigation à très faible débit
(goutte-à-goutte), pour les plan-
tations d'arbres fruitiers et les pe-
tites fermes.

Ce système a été développé selon
la conception suivante:

- grande sécurité
- grand rendement
- entretien minimal
- pas de frais de courant élec-
trique.

La durée d'un système de pom-
page solaire Grundfos est de
10-20 ans. Etant donné que ce
système n'emploie pas de cou-
rant électrique et ne demande
pratiquement aucun entretien, il
est possible de l'employer de fa-
çon rentable. Les frais d'énergie
étant en constante augmentation,
la rentabilité de ce système s'ac-
croît constamment.

Pompes Grundfos SA
Industriestrasse 31
8305 Dietlikon
Tél. 01/833 33 77

Nouvel enregistreur panoramique

Le thermo-hygrographe KRK
501 est un appareil jumelé qui
mesure et enregistre simultané-
ment la température et l'humidi-
té de l'air. Son domaine d'ap-
plication est très vaste et s'étend
aussi bien aux entrepôts frigorifi-
ques qu'à ceux de l'industrie pa-
petière, textile, alimentaire, chi-

mique et du tabac, ainsi qu'aux
centres de traitement de l'infor-
mation. Il a également sa place
dans les secteurs de la météoro-
logie, de la recherche et de l'en-
seignement.

En plus de sa forme moderne et
plaisante, la caractéristique do-
minante de l'appareil réside dans
la disposition à plat de la bande
enregistreuse; une grande fenêtre
panoramique permet de saisir
d'un seul coup d'œil la totalité
des données enregistrées. Les or-
ganes de mesure sont entière-
ment logés dans le boîtier, ce qui
les protège de tout contact invo-
lontaire. La température est dé-
tectée au moyen d'un élément à
bilame, l'humidité par un élé-
ment à cheveu naturel spéciale-
ment traité.

La durée d'enregistrement peut
être réglée à volonté à 7 jours ou
à 24 heures. Le mouvement
d'horlogerie à remontage manuel
a une durée de marche de 8
jours. L'enregistrement se fait au
moyen de stylets à fibres ou à en-
cre. L'appareil est en outre livra-
ble au choix avec ou sans serrure
à clef.

Haenni & Cie SA
3303 Jegenstorf
Tél. 031/96 00 11
Télex 32 386

Vie de la SIA

Communications SVIA

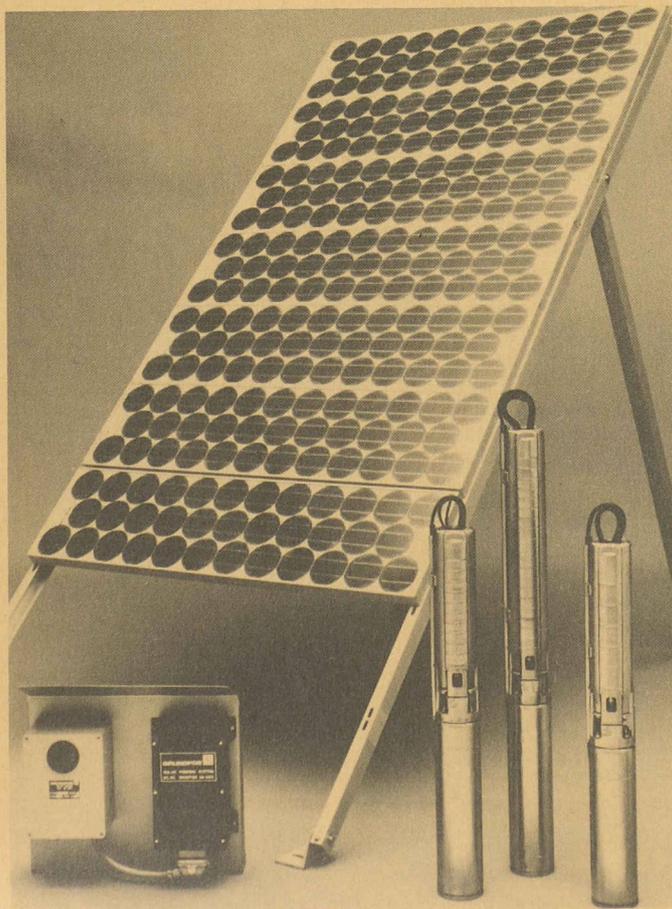
Candidatures

M. Jean-Marc Chapallaz, ingé-
nieur mécanicien, diplômé EPFL
en 1968. (Parrains: MM. F. Boss-
hard et U. Mocaïco.)

M. Maxence Gross, architecte,
diplômé EAUG en 1966. (Par-
rains: MM. H. Schaffner et M.
Bucher.)

Nous rappelons à nos membres
que, conformément à l'article 10
des statuts de la SVIA, ils ont la
possibilité de faire une opposi-
tion motivée par avis écrit au
comité SVIA dans un délai de
15 jours.

Passé ce délai, les candidatures
ci-dessus seront transmises au
Comité central de la SIA.



Le système de pompage solaire Grundfos.

